



# CONSIGNES COVID-19

## CERCLE DES RÉGATES DE BRUXELLES - KAYAK

### 1. Introduction

Dans sa conférence de presse du 24 avril 2020, le Conseil National de Sécurité a autorisé la pratique du kayak sous certaines conditions. Par un arrêté ministériel du 15 mai 2020, les conditions initiales de reprise des activités ont été assouplies avec effet à partir du 18 mai 2020.

A côté des entraînements individuels pour les pratiquants autonomes, en possession d'un badge électronique d'accès au hangar et utilisant leur propre matériel, les entraînements et les cours sportifs organisés sous la supervision d'un entraîneur peuvent reprendre.

Cependant, des risques indirects subsistent, liés à l'usage d'infrastructures communes.

Le but des consignes ci-dessous est de donner des instructions claires et précises sur les comportements à adopter afin de réduire ces risques au maximum et d'ainsi autoriser l'accès au hangar.

Veuillez les lire attentivement avant de naviguer sur notre beau canal. Il est demandé à chacun de les observer scrupuleusement, sous peine de voir l'accès au hangar bloqué au détriment de tous.

### 2. Consignes générales

- Pas d'entraînement ou d'accès au locaux et matériel en cas de symptômes d'infection (pour rappel, les symptômes typiques sont la fièvre, la toux sèche, les troubles de l'odorat ou du goût, la conjonctivite, la diarrhée légère, la fatigue ou l'essoufflement) ou de contacts avec des personnes infectées ou présentant des symptômes, et ce dans les 14 jours précédant l'activité
- Pas d'usage de bateaux d'équipage, sauf par des personnes vivant sous le même toit
- En période de beau temps, éviter de venir le samedi après-midi et le dimanche après-midi, le ponton risquant d'être fréquenté par le public
- Si possible, choisir de préférence des plages horaires en journée, afin de laisser l'accès en soirée aux membres qui n'ont pas d'horaires flexibles
- Indiquer dans l'agenda sur le site du club la plage horaire d'arrivée et de départ choisie, afin de minimiser les temps d'attente des autres membres
- Les entraînements de groupe sont exclusivement organisés et coordonnés par le secrétaire sportif (Serge Guban)
- En cas de nécessité, les WC sont accessibles par la porte d'entrée principale, en utilisant la clé disponible dans le cefier au fond du grand hangar en côté droit. Prière de bien reverrouiller la porte d'entrée et de remettre la clé en place après usage
- En cas d'urgence, le défibrillateur situé en haut de l'escalier principal est accessible de la même manière
- Les vestiaires, douches, cafétéria et terrasse restent inaccessibles jusqu'à nouvel ordre.

### 3. Usage du hangar

- Se désinfecter les mains avant entrée
- Le port du masque est recommandé, depuis l'attente éventuelle devant le hangar jusqu'à la sortie du matériel
- Ne pas entrer de vélos dans le hangar
- Veiller à ne jamais avoir plus de 2 personnes présentes en même temps dans le hangar
- Respecter une distance de 2 m entre personnes, tant dans le hangar que devant le hangar en cas d'attente
- Minimiser le temps passé dans le hangar, par exemple en évitant les conversations inutiles dans le hangar, en venant en tenue de sport si possible.
- Ranger vêtements, chaussures, etc., dans son sac
- Si un véhicule a été utilisé pour venir au club, ranger son sac dans son véhicule. Si non, ranger les sacs à au moins 1 m d'écart
- Ventiler le hangar autant que possible
- Ne pas manger ni boire dans le hangar
- Prendre ses déchets avec soi, ne pas les jeter dans les poubelles du hangar.
- Se désinfecter les mains après la fermeture du hangar. Le club met à disposition du gel hydroalcoolique sur une table à côté du râtelier à pagaies.

### 4. Usage du matériel

- Utiliser de préférence son matériel personnel (ou un matériel de club dédié à son usage personnel exclusif)
- Ne toucher que le matériel effectivement utilisé
- Aucun matériel ne peut être partagé durant l'activité
- En cas d'usage de matériel de club, désinfecter à l'extérieur du hangar le matériel avant usage. Il est conseillé d'attendre 24 h entre 2 utilisations de matériel de club
- Après usage, nettoyer et désinfecter à l'extérieur du hangar le matériel utilisé (portants, pagaie, pont, hiloire, siège, cale-cuisses, anneaux de bosse). Le club met à disposition seaux, savon et produit désinfectant sur une table à côté du râtelier à pagaies

### 5. Usage du ponton

- Veiller à ne jamais avoir plus de 2 bateaux simultanément sur le ponton
- Respecter une distance de 2 m entre personnes
- En cas de fréquentation du ponton par le public, demander courtoisement de libérer l'endroit.

### 6. Navigation

- Laisser un écart de 10 m minimum (la longueur de 2 K1 de course en ligne) entre 2 bateaux
- Respecter le sens de la navigation et tenir sa droite.

## 7. Déplacements

- Limiter les déplacements au minimum
- Effectuer les déplacements seul ou avec des personnes vivant sous le même toit
- Ne pas effectuer de détour entre son domicile et le club
- Se limiter à la pratique du sport sur le tronçon de canal entre l'écluse d'Anderlecht et celle de Ruisbroek.